

AVIS PUBLIC

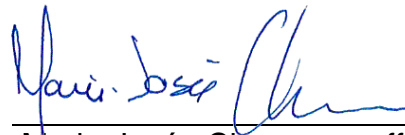
EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ par la soussignée greffière de la susdite Municipalité aux personnes intéressées que :

le conseil municipal de la Ville de Lavaltrie a procédé, en date du 3 octobre 2022, à l'adoption des règlements suivants :

- Règlement n° 288-3-2022 intitulé : *Règlement modifiant le règlement relatif au stationnement et à la circulation pour la période hivernale;*
- Règlement n° 313-2022 intitulé : *Règlement constituant un Comité consultatif en environnement;*
- Règlement n° 315-2022 intitulé : *Règlement concernant l'abolition des sacs de plastique à usage unique;*

Toute personne désirant obtenir une copie de ces règlements ou les consulter peut en faire la demande à la soussignée à l'adresse courriel suivante : greffe@ville.lavaltrie.qc.ca

Donné à Ville de Lavaltrie, ce 4 octobre 2022.



Marie-Josée Charron, greffière